



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse:

20.01.2025

Titre du projet du marché:

m2-m3 - Ligne m3 Gare-Blécherette - Etudes géologiques complémentaires

Forme / genre de mise en concurrence:

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

ID du projet:

#9237

N° de la publication SIMAP:

#9237-01

Date de publication SIMAP:

17.01.2025

Adjudicateur:

Etat de Vaud, Département des infrastructures et des ressources humaines DIRH, Place de la Riponne 10. 1014 Lausanne

Organisateur:

Etat de Vaud, Direction générale de la mobilité et des routes DGMR, Direction de projet m3, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, Tél. 021 316 71 30, e-mail christine.laub@vd.ch

Inscription:

Sur simap, pas de délai

Visite:

Pas de visite prévue.

Questions:

24.01.2025, sur simap.

Rendu documents:

06.02.2025 à 11h00. Le timbre postal ne fait pas foi.

Deux exemplaires papier et clé USB (fichiers sources réutilisables, documents non protégés).

Rendu maquette:

Pas de maquette à rendre.

Type de procédure:

Procédure ouverte, non soumise aux accords internationaux

Genre de prestations / type de mandats:

CPV principal

71351220 Services de conseil en géologie

Autres CPV

71332000 Services d'ingénierie géotechnique

71351730 Services de prospection géologique

Description détaillée des prestations / du projet:

Prestations de géologie en phases SIA 32 et 33 pour l'ensemble de la ligne m3 entre la gare et Blécherette.

Ces prestations s'articuleront autour de 2 groupes principaux de prestations :

- Prestations 1 : reprise et complément du dossier géologique existant Opération 2 pour réaliser un dossier géologique pour la ligne total m3 en vue du dossier PAPm3 (tranche ferme)
- Prestations 2 : organisation et suivi de campagne de sondages complémentaires sur le plateau de la Blécherette (tranche optionnelle)

Communauté de mandataires:

Non admise.

Sous-traitance:

Admise. Au maximum 20% des prestations totales.

Mandataires préimpliqués:

Les bureaux préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

Comité d'évaluation ou Jury:

- Mme Evelyne Tornare, Cheffe de projet environnement & géologie, DGMR, DIRH – Etat de Vaud
- M. Olivier Müller, Chef de projet ouvrages souterrains, tl – Transports publics de la région lausannoise
- M. Thibaut Jordan, Responsable domaine Infrastructure programme m3, tl – Transports publics de la région lausannoise

Conditions de participation:

Engagement sur l'honneur

Critères d'aptitude:

Pas de critères d'aptitude formulés.

Critères d'adjudication / de sélection:

C1 : Prix 30%, notation selon méthode T1.5

C2 : Organisation pour l'exécution du marché 30%

C3 : Qualité technique de l'offre 20%

C4 : Organisation, qualité et contribution du soumissionnaires aux critères DD 10%

C5 : Références du candidat 10%

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

Indemnités / prix:

Pas d'indemnité pour la remise de l'offre.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif exhaustif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art.21a OMP (1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP (2019).
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144 (2022).
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et sont correctes.

Manques de l'appel d'offres:

-

Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- Enfin, l'OMPr regrette que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage ne bénéficie pas d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.

Évaluation de l'OMPr:



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations,
d'Ingénieurs et d'Architectes